

Rigaud, le 21 août 2020

## **Objet : Transport scolaire**

Chers parents,

La présente est pour vous donner des informations sur les mesures mises en place dans le transport scolaire dans le cadre de la rentrée 2020-2021.

Nous vous assurons que le Collège sera prêt à accueillir votre enfant le 27 août prochain et que le transport sera en service, comme cela était le cas avant le 12 mars dernier. Nous mettrons tout en œuvre pour garantir la sécurité de chaque élève qui nous est confié.

Pour ce faire, le Collège va plus loin que les consignes énoncées pour le transport scolaire par la Direction nationale de la santé publique du Québec et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MESS).

### **Consignes et mesures d'hygiène appliquées**

- Deux élèves au maximum par banquette (les élèves habitant à la même adresse devront s'asseoir ensemble).
- La même banquette devra servir aux deux mêmes élèves, et ce, chaque jour jusqu'à nouvel ordre. Il sera interdit de changer de banc en cours d'année.
- Tous les élèves de la **1<sup>re</sup> année du primaire à la 5<sup>e</sup> secondaire** devront porter leur propre couvre-visage pour embarquer dans l'autobus. Ils devront le garder jusqu'à leur entrée en classe.
- Le port du couvre-visage est fortement recommandé pour les élèves du préscolaire.
- Pour des raisons d'hygiène, nous demandons aux élèves de réduire au maximum les objets personnels autres que le sac à dos et la boîte à lunch – à l'exception des résidents (ex. : trottinette, planche à roulettes, ballon, skis, etc.). Le transport de sacs de sport (hockey, football) est autorisé dans les soutes extérieures seulement. Veuillez svp limiter cet usage au maximum.
- Du gel désinfectant pour les mains sera mis à la disposition des élèves à l'entrée de chaque véhicule.
- Le nettoyage complet de l'autobus scolaire sera fait après le transport de chaque groupe d'élèves.
- Le transport sera uniquement assuré pour permettre à l'élève de se rendre à sa résidence familiale. Par conséquent, aucun changement d'autobus ne sera autorisé (à l'exception des ententes indiquées dans le formulaire de réadmission).

- Les conducteurs disposeront de l'équipement de protection individuelle nécessaire et des barrières physiques seront installées près du siège du conducteur.
- Les parents doivent garder leur enfant à la maison et s'abstenir de lui faire prendre le transport scolaire s'il présente des symptômes reliés à la COVID-19, s'il a reçu récemment un diagnostic de COVID-19, s'il est en attente d'un résultat ou s'il a reçu une consigne d'isolement.

### **Livret**

Il sera possible d'acheter des billets ou des livrets d'autobus au magasin scolaire du pavillon Principal, uniquement si les conditions suivantes sont respectées:

- Votre enfant n'est pas inscrit au transport scolaire et il souhaite se rendre à sa résidence principale.
- Il se conforme aux règles d'hygiène mentionnées plus haut.
- L'espace dans l'autobus est suffisant pour accueillir votre enfant.
- Votre enfant devra remettre le billet au conducteur et devra, au préalable, y avoir inscrit son nom et la date du jour. Un registre sera tenu afin de communiquer avec vous, en cas de besoin.

Les parents devront communiquer avec M<sup>me</sup> Jessica Desbiens, technicienne en transport scolaire, soit par le *Pluriportail* ou au 450 451-0815, poste 1460.

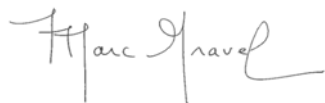
### **Autobus de 18 h 30**

Le transport de 18 h 30 sera offert à compter du 27 août. Pour en profiter, votre enfant devra :

- S'inscrire sur le lien déposé sur le site des Voltigeurs ou sur le *Pluriportail* (Communauté/Ressources/Transport scolaire) **au plus tard à 8 h 15** le jour de l'embarquement. Si votre enfant n'est pas inscrit au transport quotidien, il devra acheter un billet au magasin scolaire du pavillon Principal.
- Respecter les règles d'hygiène mentionnées plus haut.

**Le refus d'un élève de se conformer aux mesures d'hygiène indiquées dans cette lettre engendrera des conséquences qui pourraient aller jusqu'au retrait du transport scolaire.**

Sachez que nous ferons tout pour que la rentrée 2020-2021 se déroule dans les meilleures conditions possibles pour votre enfant.



Directeur responsable du transport scolaire